EXTRAIT DU CADASTRE RDPPF – MODE D'EMPLOI

Pour obtenir un extrait du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière, procéder comme suit:

Site internet: https://ge.ch/terecadastre/

Première étape - Prestation

Cocher le bouton *Extrait du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière*

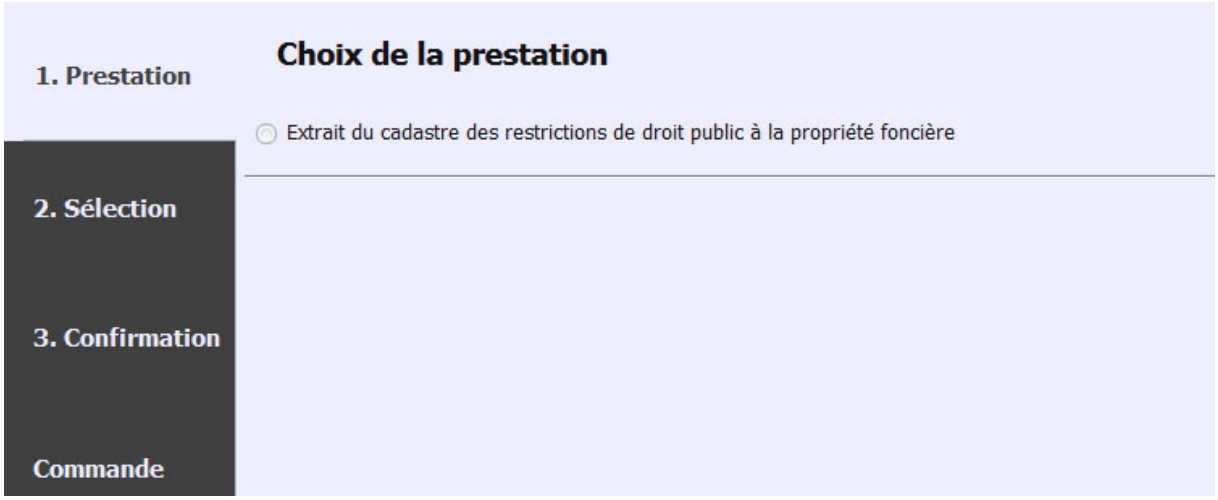

Choisir le type d'extrait souhaité

ou

Une mise en garde demande une confirmation de lecture

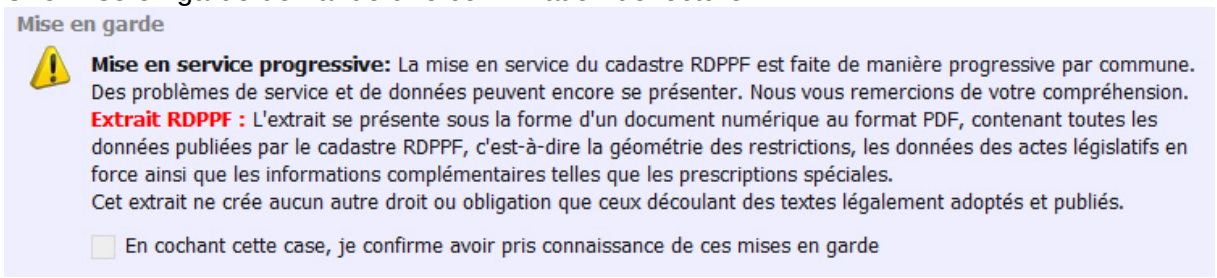
Mise en garde
Mise en service progressive: La mise en service du cadastre RDPPF est faite de manière progressive par commune. Des problèmes de service et de données peuvent encore se présenter. Nous vous remercions de votre compréhension.
Extrait RDPPF : L'extrait se présente sous la forme d'un document numérique au format PDF, contenant toutes les données publiées par le cadastre RDPPF, c'est-à-dire la géométrie des restrictions, les données des actes législatifs en force ainsi que les informations complémentaires telles que les prescriptions spéciales.
Cet extrait ne crée aucun autre droit ou obligation que ceux découlant des textes légalement adoptés et publiés.
En cochant cette case, je confirme avoir pris connaissance de ces mises en garde

Cocher la case pour pouvoir continuer la procédure de commande

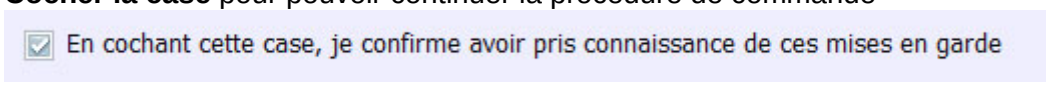

Cliquer sur le bouton

Deuxième étape - Sélection

Deux options sont disponibles

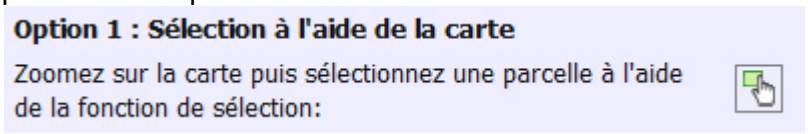
Option 1 : Sélection à l'aide de la carte
Zoomez sur la carte puis sélectionnez une parcelle à l'aide de la fonction de sélection:

Cette option utilise la carte pour sélectionner une parcelle

En utilisant les outils de la carte, il est possible de naviguer facilement dans le territoire pour retrouver la parcelle dont on souhaite obtenir l'extrait RDPPF.

Les outils de la carte sont les suivants, de gauche à droite

Etendue initiale
- revient à la vue générale sur tout le canton

Déplacer
- permet la navigation dans la carte, selon l'échelle active

Zoom avant
- permet de se rapprocher et de visualiser les parcelles plus précisément

Zoom arrière
- permet de s'éloigner pour avoir une vue plus globale du territoire

Interrogation
- permet d'afficher les informations sur l'élément cliqué dans la carte

Sélection d'objet
- sélectionne la parcelle pour l'obtention de l'extrait RDPPF

Zoom sur les objets
- se rapproche au plus près des objets sélectionnés

Supprimer les objets
- supprime les objets sélectionnés

Exemple sur une parcelle sélectionnée dans la carte

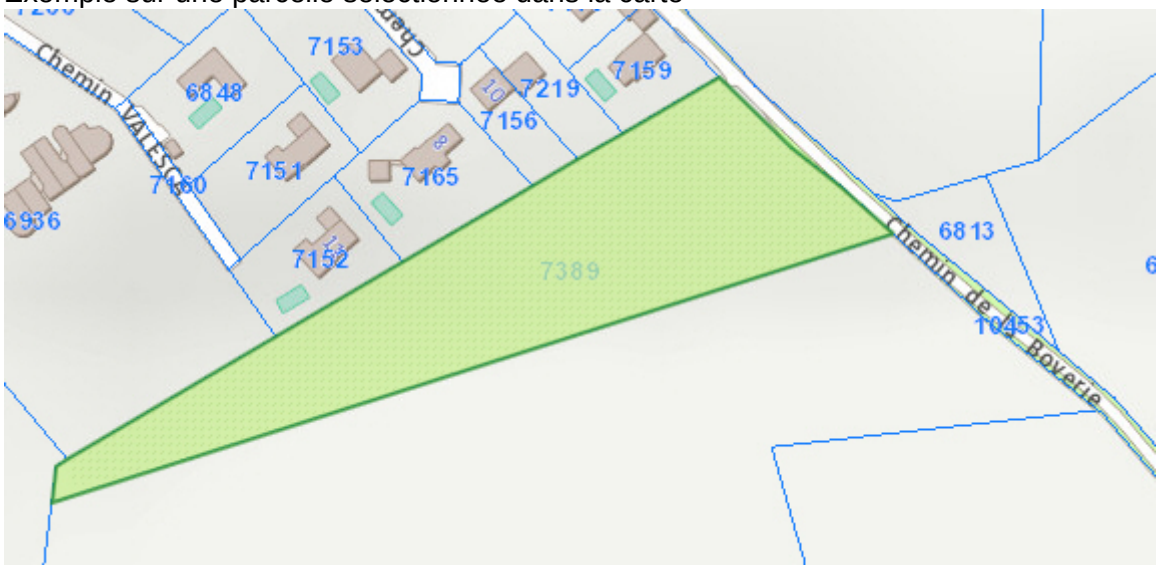

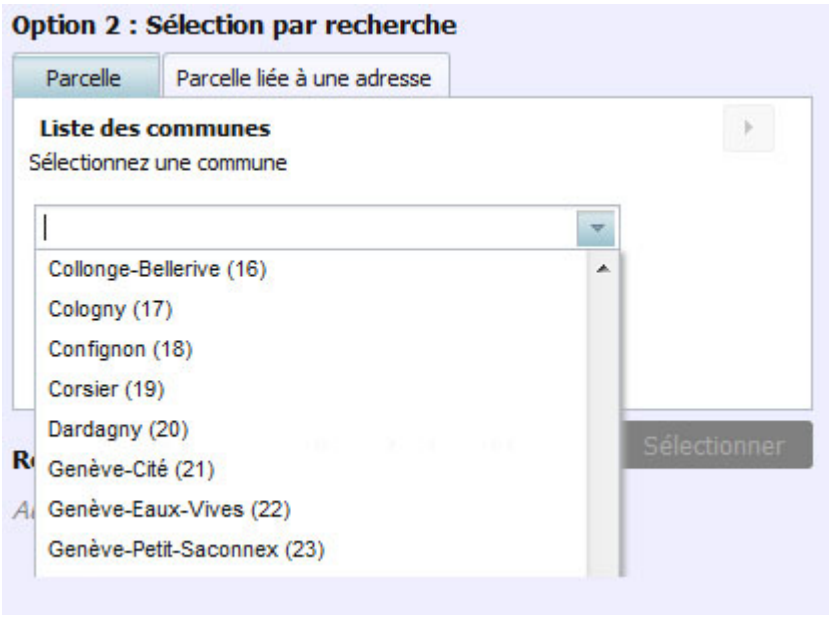

Pour rechercher une parcelle, il est nécessaire de déterminer d'abord la commune.
Une liste déroulante propose les communes genevoises.

Une fois la commune choisie, cliquer sur la flèche située en haut à droite de la fenêtre

Saisir le numéro de parcelle et cliquer sur le bandeau grisé dans lequel le numéro de parcelle saisi est affiché. La carte effectue un zoom sur la parcelle et affiche celle-ci dans la carte.
Il reste alors à sélectionner la parcelle en cliquant sur le bouton **Sélectionner.**

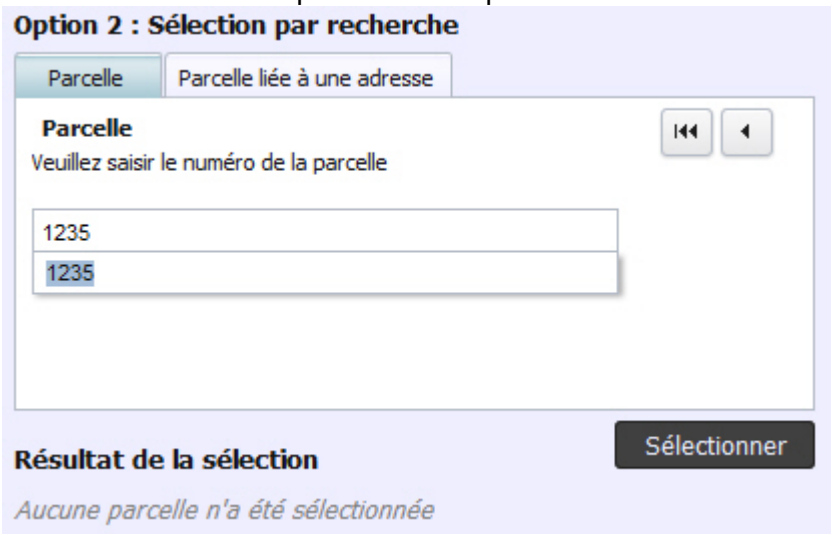

La parcelle est mise en évidence, en vert dans la carte.

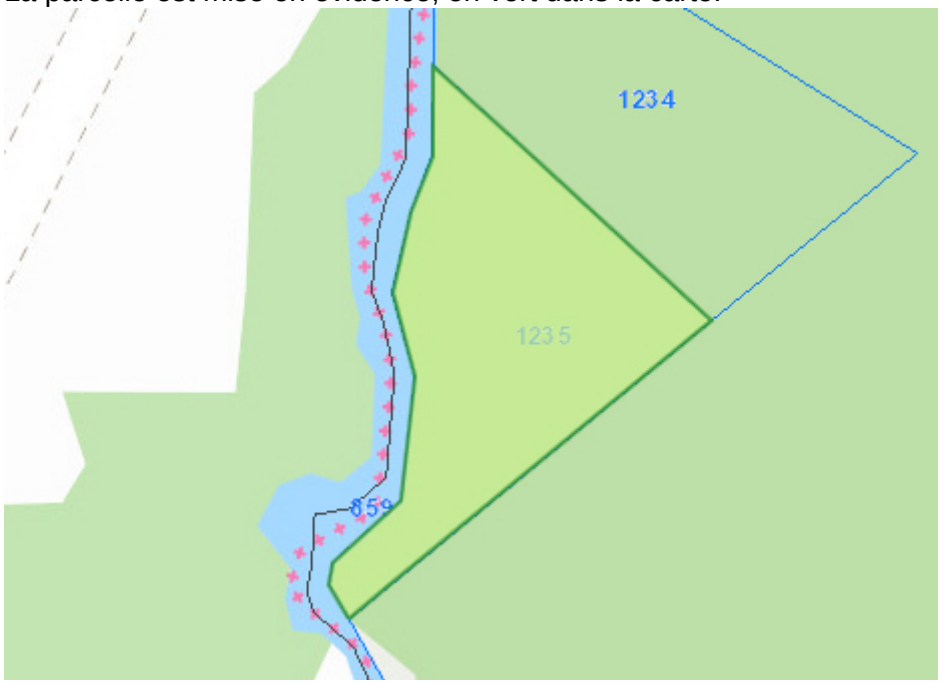

Le résultat de la sélection s'affiche dans la partie gauche de l'application

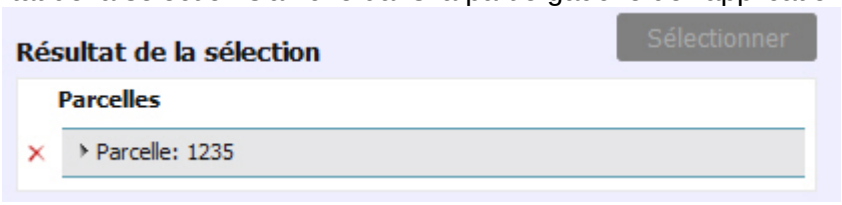

Si nécessaire, il est possible de supprimer une parcelle en cliquant sur la ***croix rouge*** située tout à gauche du libellé "Parcelle: numéro"

Pour retrouver une parcelle par une adresse, il suffit de saisir un nom de rue et de choisir dans la liste des adresses proposées

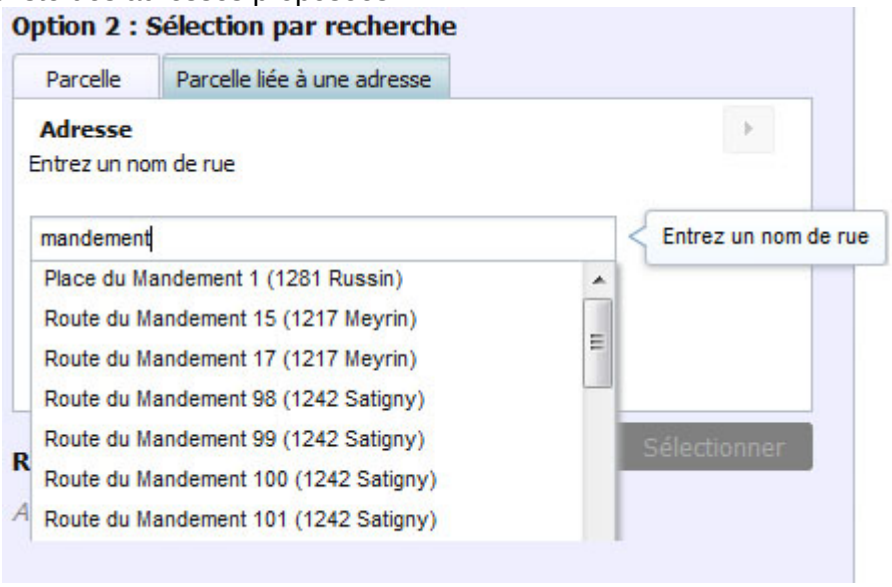
Option 2 : Sélection par recherche
Parcelle
Parcelle liée à une adresse
Adresse
Entrez un nom de rue
mandement
Entrez un nom de rue
Place du Mandement 1 (1281 Russin)
Route du Mandement 15 (1217 Meyrin)
Route du Mandement 17 (1217 Meyrin)
Route du Mandement 98 (1242 Satigny)
Route du Mandement 99 (1242 Satigny)
Route du Mandement 100 (1242 Satigny)
Route du Mandement 101 (1242 Satigny)
Sélectionner

La parcelle la plus proche de l'adresse est affichée et il suffit de cliquer sur le bouton **Sélectionner**

La parcelle est mise en évidence, en vert dans la carte.

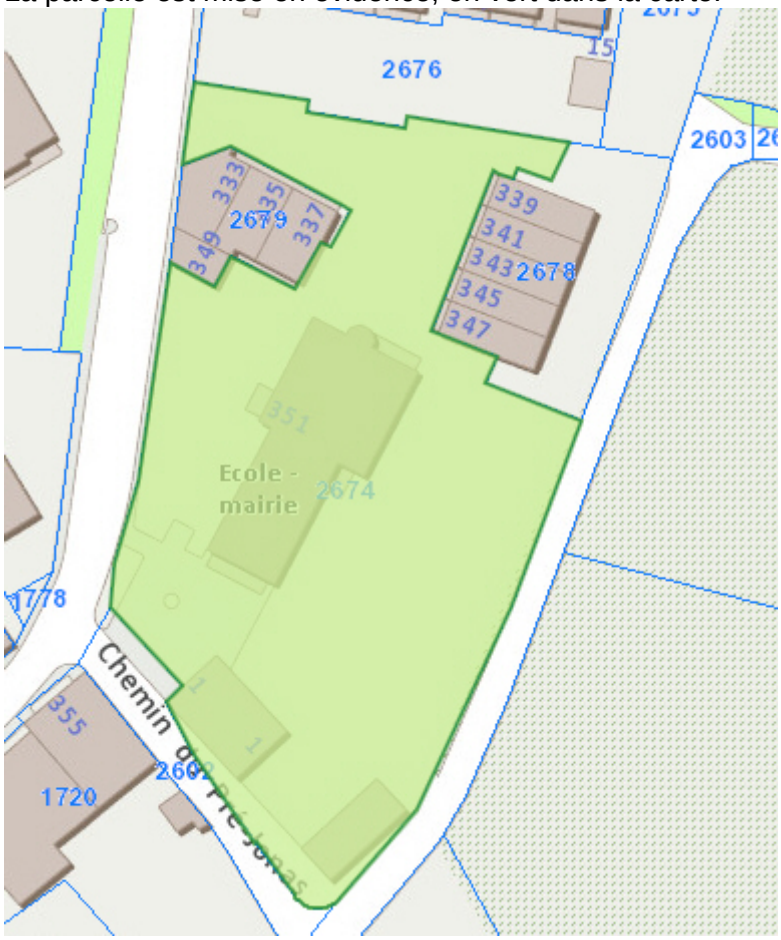

Le résultat de la sélection s'affiche dans la partie gauche de l'application

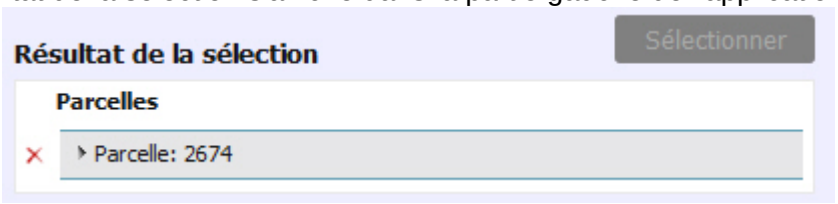

Si nécessaire, il est possible de supprimer une parcelle en cliquant sur la ***croix rouge*** située tout à gauche du libellé "Parcelle: numéro"

Continuer la commande en cliquant sur le bouton

Troisième étape - Confirmation

La commande à confirmer s'affiche à l'écran

Cliquer sur le bouton ci-dessous pour obtenir l'extrait du cadastre RDPPF

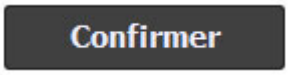

Il est possible d'annuler la commande et de reprendre le processus au début.

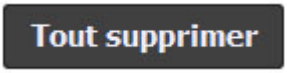

Une succession de boîtes de dialogues s'affichent à l'écran

- **Production des extraits en cours**
- **Récupération des données en cours**
- **Récupérations des plans en cours**
- **Production des extraits en cours**

Patienter pour le traitement du processus, qui dure quelques minutes.

Une fois le processus terminé, une fenêtre est affichée

Production des extraits
Votre commande a été préparée avec succès ...
Attention: veuillez noter le numéro de commande suivant:
4B63-1B81-B55D-4D4
J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation.
Récupérer la commande

Le numéro de commande vous permet, en cas de problème, de prendre contact avec la Direction de la mensuration officielle (DMO) si nécessaire.

Site internet: http://ge.ch/mensuration-officielle/

Il est fortement conseillé de noter chaque numéro de commande.

Cocher la case relative aux conditions générales

Cliquer sur le bouton **Récupérer la commande**

La fenêtre de téléchargement est affichée

Cliquer sur **Télécharger la commande** pour récupérer le fichier archive associé.

Sauvegarder l'archive sur votre ordinateur, puis cliquer sur le bouton Fermer pour terminer la commande.

L'application revient sur l'onglet **Prestation**, pour une nouvelle commande.

Onglet Commande

L'onglet « Commande » permet de récupérer un ancien extrait du cadastre RDPPF à partir de son numéro de commande.

Entrer le numéro de commande et cliquer sur « Récupérer »

La fenêtre de téléchargement est affichée

Cliquer sur **Télécharger la commande** pour récupérer le fichier archive associé.

Sauvegarder l'archive sur votre ordinateur, puis cliquer sur le bouton Fermer pour terminer la commande.

L'application revient sur l'onglet **Prestation**, pour une nouvelle commande.

Les services en lignes proposés par la DMO sont disponibles ici:
http://ge.ch/mensuration-officielle/decouvrir-la-mensuration-officielle/rdppf/cadastre-rdppf

EXTRAIT DU CADASTRE RDPPF – MODE D'EMPLOI

Quel est le but du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière ?

Le but du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) est de délivrer à tous des informations officielles, fiables et facilement accessibles relatives à un certain nombre de restrictions de droit public à la propriété foncière.

Que contient le cadastre RDPPF ?

Au niveau fédéral, les 17 restrictions les plus importantes, issues de huit domaines différents, sont actuellement inscrites au cadastre RDPPF.
Elles sont relatives à l'aménagement du territoire, aux routes nationales, aux chemins de fer, aux aéroports, aux sites pollués, à la protection des eaux souterraines, au bruit et à la forêt.

Qu'est-ce qui constitue une RDPPF ?

Une restriction de droit public à la propriété foncière se compose au moins d'un plan et d'une ou plusieurs dispositions juridiques. On y trouve également des indications portant sur les bases légales ainsi que des informations et des indications supplémentaires.

Comment consulter le cadastre RDPPF ?

Deux modes de diffusion du cadastre RDPPF sont prévus : un guichet cartographique permet de prendre connaissance et de visualiser les restrictions applicables sur un secteur donné, ainsi que de les visualiser aux côtés des autres données du SITG. Un portail e-cadastre RDPPF permet de produire un extrait, restrictions par restrictions, dans un fichier PDF imprimable. Cet extrait pourra être certifié conforme lors de sa commande (contre facturation).